

# TRÉMEHEUC

N°109 – Novembre 2025

## Cérémonie du 11 novembre

Monsieur le Maire de Trémeheuc, le Conseil Municipal et les associations d'anciens combattants et victimes de guerre ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie du souvenir, en hommage à tous les morts pour la France, qui se déroulera le mardi 11 novembre 2025 près du Monument aux Morts.

Cette année, le rassemblement aura lieu en deux temps : à 11h30 rassemblement à la Mairie de Trémeheuc, dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 11h45. Monsieur le Maire prononcera à cette occasion le message du Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées. Le vin d'honneur vous sera offert dans la salle de la Mairie.

Après la cérémonie du souvenir, se tiendra dans la salle des fêtes, à partir de 12h30, le repas de la municipalité où chacun d'entre vous est convié. (Offert pour les plus de 65 ans et participation financière pour les autres participants 35 €).

### Menu du Repas de la Municipalité :

Kir Pétillant et Mise en bouche

\*\*\*\*\*

Cassolette de noix de Saint-Jacques crème de safran julienne de légumes

\*\*\*\*\*

Filet mignon de porc à la crème de cidre

\*\*\*\*\*

Plat Servi accompagné de sa purée de potimarron / pomme confite

Mille feuille de pomme de terre / macaron champignon

\*\*\*\*\*

Assiette deux fromages (Brie et Tome de Savoie)

\*\*\*\*\*

Trompe l'œil cerise

\*\*\*\*\*

Boissons et café compris

### Coordonnées

4, rue du Taillis  
35 270 TRÉMEHEUC  
02 99 73 22 26  
mairie@tremeheuc.fr  
www.tremeheuc.fr

### Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi :  
De 10h00 à 12h30  
Et de 14h00 à 16h30

### Don du sang 2026

Lundi 12 janvier  
Mardi 31 mars  
Lundi 1er juin  
Lundi 24 août  
Lundi 16 novembre

## Démarches administratives

### Inscription sur les listes électorales : un geste citoyen essentiel

L'inscription sur les listes électorales constitue une démarche fondamentale pour l'exercice du droit de vote. Elle permet à chaque citoyen de participer pleinement à la vie démocratique et de contribuer, par son suffrage, aux décisions qui façonnent notre avenir collectif.

Afin de pouvoir voter lors des prochaines élections, il est indispensable d'être inscrit sur la liste électorale de la commune. Cette inscription peut être réalisée en ligne ou directement en mairie, dans les délais prévus par la loi, soit avant le 06 février 2026, pour les élections municipales.

Ne tardez pas à effectuer cette démarche : vérifier ou mettre à jour votre inscription ne prend que quelques minutes, mais elle garantit votre participation aux scrutins à venir.

Participer aux élections, c'est faire entendre sa voix. Inscrivez-vous dès maintenant et prenez part à la vie démocratique de notre pays.

## **Recensement à partir de 16 ans**

Le recensement doit être réalisé dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il vous sera demandé à la Mairie : une pièce d'identité et un livret de famille à jour. Le recensement est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire,...). Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que votre inscription sur les listes électorales.

## **VALCOBREIZH**

### **Contrôle d'accès en déchèterie**

Dans le cadre de la mise en place du contrôle d'accès en déchèterie, les premières barrières d'accès ont été installées.

Les cartes qui permettront d'accéder aux déchèteries sans limitation de passages sont en cours de fabrication, et seront envoyées à partir de fin septembre avec un courrier explicatif. Les cartes sont attachées à un foyer et non cessibles. Pour tout usager qui souhaiterait une seconde carte, le service sera disponible en 2026.

Les barrières seront abaissées au début du mois de novembre. À compter de cette date, la carte d'accès sera indispensable pour accéder aux déchèteries. Si vous n'avez pas reçu de carte au 13 octobre, merci de prendre contact avec le SMICTOM Valcobreizh au 02 99 68 03 15, ou en vous rendant à l'accueil du SMICTOM Valcobreizh à Tinténiac.

De nombreux dispositifs de communication sont prévus pour essaimer ces informations sur tout le territoire du SMICTOM Valcobreizh : articles, flyers, numéro spécial du Je Valorizh, etc.

### **Déménagement : Rappel de la Procédure**

Lorsque l'on déménage, que ce soit à l'intérieur ou hors du territoire du SMICTOM Valcobreizh, il est nécessaire de prévenir le SMICTOM Valcobreizh qui enregistra le changement d'adresse ou la clôture de votre dossier.

Dans tous les cas, si vous étiez locataire vous devez fournir un extrait de l'état des lieux d'entrée faisant paraître vos coordonnées, celles du propriétaire, l'adresse du bien et la date d'entrée dans le logement.

Si vous étiez propriétaire, vous devez fournir une copie de l'attestation de vente du bien, ou l'attestation d'un notaire ou d'une agence immobilière précisant que le bien est mis en vente et vide de tout occupant et de tout mobilier depuis le (+ date), votre nouvelle adresse.

Si vous restez propriétaire mais que vous mettez votre bien en location, vous devez fournir une copie du bail de location des nouveaux occupants, votre nouvelle adresse.

Si vous déménagez hors du territoire et que vous disposez d'un bac individuel, veuillez le laisser dans l'habitation que vous quittez, le bac étant affecté à l'adresse du logement.

Si vous déménagez dans une autre commune du SMICTOM Valcobreizh, pensez à vous inscrire à votre nouvelle adresse en remplissant le formulaire « Nouvel Arrivant » sur notre site.

## **Communauté de Communes**

### **Café de l'emploi**

Vous êtes à la recherche d'un emploi ? Venez rencontrer les entreprises qui recrutent sur votre territoire !

La Communauté de communes Bretagne romantique et France Travail organisent un Café de l'emploi à Tinténiac, au Lieu Jaune, le mardi 25 novembre 2025, de 9h à 11h.

Cet événement convivial est l'occasion d'échanger directement avec des recruteurs locaux, de découvrir leurs offres d'emploi et de présenter votre parcours dans un cadre détendu et accessible.

Deux créneaux de participation sont proposés : de 9h à 10h et de 10h à 11h. Pensez à venir avec votre CV !

Plus d'informations et inscriptions sur : [mesevenementemploi.francetravail.fr](http://mesevenementemploi.francetravail.fr)

### **Récupérez un kit d'économie d'eau gratuit sur le territoire de la Bretagne romantique**

Nouveauté : Les permanences sont désormais hebdomadaires !

Face à la raréfaction de la ressource en eau, la Communauté de communes poursuit la mise à disposition de kits hydro-économiques à ses abonnés du service de l'eau. Objectif : encourager les économies d'eau au quotidien grâce à des équipements simples, efficaces et gratuits.

Le territoire est, comme beaucoup d'autres, confronté à une pression croissante sur ses ressources en eau : épisodes de sécheresse prolongée, réduction du niveau des nappes phréatiques, restrictions d'usage répétées... Dans ce contexte, chaque geste compte pour préserver cette ressource vitale.

C'est pourquoi la Communauté de communes s'engage à accompagner les habitants dans leur démarche de sobriété en eau. Elle propose à tous les abonnés du service de l'eau de venir retirer un kit hydro-économe, entièrement gratuit, lors des permanences organisées tous les mardis à l'Espace Services Bretagne Romantique à Tinténiac.

Ces kits permettent de réduire jusqu'à 50 % la consommation d'eau au robinet ou sous la douche, sans perte de confort. Un petit geste pour chacun, un grand pas pour l'environnement !